



PRÉFET DE LA RÉGION OCCITANIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Toulouse, le 5 août 2020

"DIRE ET VIVRE MES PAYSAGES D'OCCITANIE"

LE PRINTEMPS DES PAYSAGES 2020



« Dire et vivre mes paysages d'Occitania », c'est la proposition qui est faite à tous les partenaires, habitants et visiteurs d'Occitania d'exprimer leur attachement aux territoires dans lesquels ils vivent ou ont vécu, de dire les valeurs essentielles de leurs aspirations et de leurs actions sur les territoires du quotidien et d'exception, révélées cette année plus que jamais par l'attention du confinement.

Cette démarche, labellisée par le ministère de la Transition écologique dans le cadre de la 3ème édition du Printemps des paysages en partenariat avec le Printemps des poètes initié par le ministère de la Culture est dédiée cette année au courage. Le courage de retenir dans nos actes de demain, les valeurs essentielles révélées par cette crise sanitaire sans pareil : la vie, la nôtre, et celle de nos territoires ; le courage de dire, penser et mettre en œuvre une transition écologique et solidaire des territoires au moment où chacun, après des mois de confinement, retrouve la terre qui lui a trop manqué, avec un nouveau regard, de nouvelles aspirations et ambitions à son égard.

Les contributions sont ouvertes jusqu'au 31^{er} décembre 2020. Comme l'an passé, cette action portée en Occitania par la DREAL, est relayée par les deux rectorats de Montpellier et Toulouse dans le cadre de l'action « partage mes paysages » en faveur de la sensibilisation interdisciplinaire des jeunes publics aux territoires, tels que perçus. Des établissements, du primaire à l'enseignement supérieur, sont invités à construire et développer à partir de ces questionnaires, des programmes pédagogiques pour l'année 2020-2021. Cette action constitue le premier élément du plan vertueux de relance de l'économie régionale par le paysage dans le cadre de la stratégie territoriale de déconfinement.

Participer à une lecture originale des paysages

Les paysages d'Occitania sont constitués de quatre grandes familles de territoires très différents : deux massifs (Massif central et Pyrénées), un fleuve et son bassin (Garonne), et un littoral (Méditerranée). Pourtant, s'ils en connaissent les formes et les matériaux, les élus, les aménageurs et gestionnaires et les habitants en connaissent plus rarement les valeurs, esthétiques, économiques et mémorielles alors même que celles-ci devraient définir les conditions de possibilité d'une gestion partagée des espaces, habitat de toutes les espèces.

Il s'agit donc de recueillir le ressenti des habitants ou visiteurs pour connaître et comprendre les différentes façons de vivre, d'apprécier et de se souvenir des territoires qui forment leur cadre de vie pour recueillir une lecture originale des enjeux à décliner par de nouvelles actions sur les territoires d'Occitania, des actions construites à partir de leur identité.

Témoigner des valeurs reconnues aux paysages

Pour ce troisième Printemps des Paysages, le réseau régional des paysages d'Occitania* prend au mot la Convention Européenne du Paysage et sa traduction dans le droit français en 2016** en invitant habitants et visiteurs d'Occitania à se faire poètes en résidence pour témoigner directement des valeurs qu'ils reconnaissent aux paysages de la région.

Un appel à contribution est mis en ligne, jusqu'au 31^{er} décembre 2020 sur le site de la DREAL : www.occitania.developpement-durable.gouv.fr.

Deux questionnaires peuvent être renseignés, le premier à l'attention des habitants, visiteurs, élèves et étudiants de la région, le deuxième à l'attention des partenaires et habitants des territoires investis dans les projets de leur gestion.

Dans l'enquête « Dire mes paysages », les témoignages peuvent être très brefs, ou développés : des mots, une phrase, un texte, un poème. Ils peuvent porter sur toutes les échelles des paysages, qu'ils soient urbains, ruraux ou naturels. Dans la consultation « Vivre mes territoires », il s'agit d'apporter des éléments de compréhension des paysages du quotidien plus factuels, permettant ainsi d'identifier les territoires potentiellement à enjeux et de projets.

Pour contribuer : [Dire mes paysages](#) et [Vivre mon paysage](#)

Une valorisation sous des formes différentes

Comme en 2019***, le réseau paysage produira une cartographie des territoires mise ainsi en récit et une présentation synthétique de chacune des valeurs mises en exergue par l'ensemble des témoignages. Cette synthèse sera présentée et commentée lors de la réunion plénière annuelle du réseau paysage en présence des élus d'Occitanie, par un grand témoin, anthropologue ou homme de lettres, dans le cadre d'un séminaire international prévu à Toulouse au cours du premier semestre 2021.

Ces témoignages feront l'objet de restitutions publiques, dans les écoles et les communes qui souhaiteront une mise en lecture publique des textes qui concernent leur territoire ainsi que sur le site du réseau régional des paysages d'Occitanie. Ils serviront de base aux travaux du réseau partenarial paysage et à ses journées d'échange thématique sur l'avenir des territoires. Le réseau proposera ainsi en 2021 des ateliers pour jeune public, des lectures dans les bibliothèques et médiathèques municipales ainsi que des ateliers pour adultes et des discussions autour des particularités, des contextes révélés et sur la manière de les inscrire dans les projets de territoires des collectivités. Des écrivains, poètes et hommes de scène pourront être mobilisés en interprètes de cette parole habitante, dans le cadre d'actions à construire avec la DREAL, la DRAC, les rectorats des académies de Toulouse et Montpellier avec les Caue d'Occitanie, porteur de la démarche associée « Partage mes paysages », de développement de programmes pédagogiques interdisciplinaires des années scolaires 2019-2020 et 2020-2021 sur la base des réponses des élèves de cycles III et IV, des collèges et lycées qui seront invités par leurs enseignants à renseigner le questionnaire « Dire mes paysages » avant le 31 décembre 2020.

[En savoir plus](#)

[Printemps des paysages – Territoires engagés dans l'édition 2 020](#)

* Réseau régional des paysages d'Occitanie : comprend environ trois cents membres et fédère près d'une centaine d'institutions (services de l'État, collectivités locales, établissements d'enseignement supérieur et de recherche, organismes sociaux-professionnels et associations, professionnels et praticiens...). Il participe à l'accompagnement, à la mise en œuvre et à la promotion à la politique du paysage en région, à travers quatre grands domaines d'interventions : échanger, produire, former et informer.

** la loi désigne par paysage, « une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels ou humains et de leurs interrelations dynamiques ».

*** voir sur le site du réseau paysage occitanie, le dossier thématique spécial de retour et d'analyse de l'édition 2019 du printemps des paysages en Occitanie

CONTACTS PRESSE

Marie LATREILLE DE FOZIERES
Tél : 05 34 45 36 17 | 06 45 89 72 16

Delphine AMILHAU
Tél : 05 34 45 38 31 | 07 85 02 55 71

Jennifer RIEU
Tél : 05 34 45 34 77 | 06 08 46 28 31

communication@occitanie.gouv.fr | 05 34 45 34 45

  @prefetoccitanie
www.occitanie.gouv.fr/communiques

DREAL Occitanie : Brigitte PONCET
Tél : 05 62 30 26 33 | 06 07 41 05 75